

RÉUNION PUBLIQUE

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

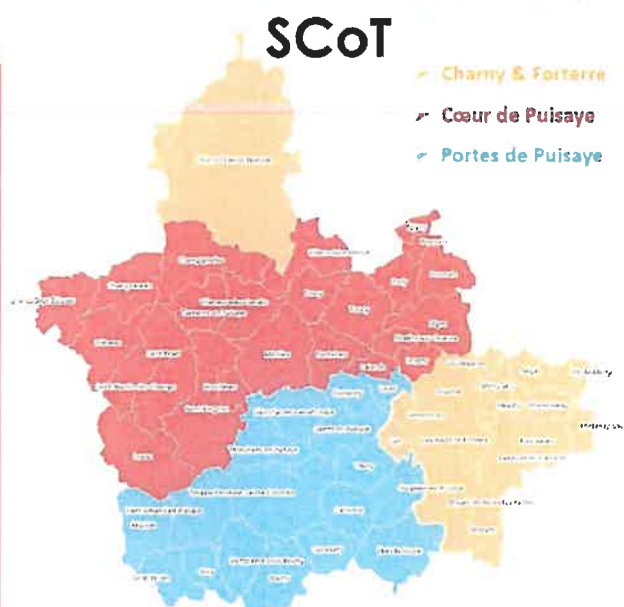
Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes de Puisaye-Forterre a engagé la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale. Il se veut comme un outil de conception et de mise en œuvre d'une **planification stratégique partagée**. Ce document-cadre projettera l'ambition du territoire et rendra possible son développement. Il est la **retranscription des politiques nationales et transversales** adaptées à notre réalité locale. Je vous informe que les travaux en cours nous permettent d'envisager l'organisation de réunions d'information à destination des habitants.

Le Président,

Venez en prendre connaissance et en
échanger avec l'élu et techniciens,

- **LUNDI 02 NOVEMBRE
2026 à 18h00 à
Champignelles, Salle des
rencontres**
- **MARDI 03 NOVEMBRE
2026 à 18h00 à Ouanne,
Salle polyvalente**
- **MERCREDI 04
NOVEMBRE 2026 à 18h00
à Saint-Fargeau, Siège
communautaire**



<https://www.puisaye-forterre.com/vivre/urbanisme/>

